

Avis de constitution

SOCIETE « SHERYFA ET FRERES » en abrégé « SF »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot  
29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHERYFA ET FRERES » en abrégé

« SF »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

- TRANSPORT DES PERSONNES
- ESTHETIQUES (PEDICURE MANICURE)
- AGROPASTORALE (ELEVAGE, AGRICULTURE)
- COMMERCE DE MARCHANDISE
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULE
- ACTIVITES IMMOBILIERES (ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS)

-FOURNITURE DE BUREAU ET MOBILIER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M COULIBALY ABDALLAH (GÉRANT), Mme KEITA SAHRA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01233 du 25/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14363/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

